

COMMENT JE SUIS DEvenu...

Jimi Cheynut & Pierre Lefèvre

Parcours d'architectes

Marc Barani

Frédéric Borel

Roland Castro

Paul Chemetov

Nathalie Franck

Françoise-Hélène Jourda

Philippe Madec

Christian de Portzamparc

Jacques Ripault

Maurice Sauzet

Denis Valode

Préface de
Thierry Paquot

COMMENT JE SUIS DEVENU...

Jimi Cheynut & Pierre Lefèvre

Parcours d'architectes

Marc Barani

Frédéric Borel

Roland Castro

Paul Chemetov

Nathalie Franck

Françoise-Hélène Jourda

Philippe Madec

Christian de Portzamparc

Jacques Ripault

Maurice Sauzet

Denis Valode

Préface de
Thierry Paquot

Le Cavalier Bleu
EDITIONS

Jimi Cheynut est architecte DPLG, spécialisé dans la construction à Haute Qualité Environnementale. Il a exercé son métier dans différentes grandes agences d'architecture et travaille actuellement sur des projets de construction en bois.

Pierre Lefèvre est journaliste pour la presse écrite, la radio et la télévision. Spécialiste des enjeux de développement durable et de l'architecture en particulier, il collabore notamment au magazine d'architecture et d'urbanisme écoresponsable, *Ecologik*.

Sommaire

Préface de Thierry Paquot	5
Introduction	13
1. Marc Barani	23
2. Frédéric Borel	39
3. Roland Castro	55
4. Paul Chemetov	71
5. Nathalie Franck	89
6. Françoise-Hélène Jourda	105
7. Philippe Madec	119
8. Christian de Portzamparc	135
9. Jacques Ripault	153
10. Maurice Sauzet	167
11. Denis Valode	183

Annexes

Glossaire	199
Cahier pratique (les formations, les métiers, à consulter)	202

Ces textes sont la transcription d'entretiens. Ils en ont gardé la construction et la syntaxe.

Préface

La question « Comment êtes-vous devenu ce que vous êtes ? » n'est pas indiscreète et si la réponse pourrait se perdre dans des souvenirs plus ou moins anecdotiques, cela n'altère en rien sa pertinence. En effet, c'est une excellente interrogation que des personnalités doivent (comme, du reste, tout un chacun...) se poser à elles-mêmes pour elles-mêmes. Elle complète le « Connais-toi toi-même » socratique qui, inconsciemment ou non, nous obsède tant. Qu'ai-je fait de ma vie ? Dois-je en réorienter le cours ? Celui que j'étais à vingt ans peut-il être fier de ce que je suis devenu ? Peu importe la formulation, l'idée est la suivante : en quoi ce que « je fais » participe-t-il à ce que « j'adviens » ? Le « là » où nous nous tenons à présent explique-t-il rétrospectivement notre parcours ? Tout lecteur confrontera son propre itinéraire aux cheminements relatés dans ces entretiens, qu'il soit ou non architecte...

Onze architectes connus et reconnus ont accepté, visiblement avec plaisir, de jouer le jeu de la confiance/mise au point : neuf hommes et deux femmes, dont trois de plus de soixante-dix ans, sept autour de soixante ans et un de plus de cinquante ans. Le plus jeune est Frédéric Borel (né en 1959) et le plus âgé Maurice Sauzet (né en 1927). Celui-ci aurait pu être le père de celui-là, vingt-deux ans d'écart, une autre formation, un autre contexte géopolitique, une autre culture, mais une finalité partagée : « faire » de l'architecture. Cet ensemble ne constitue aucunement un échantillon représentatif pour je ne sais quel sondage, ce sont des trajets autobiographiques singuliers, avec un arrêt sur image, ici, quelques pages imprimées. Chacun y exprime ce qu'il ressent de sa vie et de son travail. Tel lecteur pourra s'insurger qu'untel ne montre que son « bon côté », tel autre regrettera de ne pas en savoir davantage sur tel aspect de son œuvre ou de ses amours... Ce n'est pas ainsi que j'ai lu ces témoignages. Je suis plutôt frappé par l'honnêteté, et aussi la simplicité,

qui transparait dans les propos tenus. Le classement alphabétique proposé ici, de B à V (de Marc Barani à Denis Valode), permet au lecteur de le transgresser et d'adopter un autre ordre de lecture en entrant dans ce livre selon ses curiosités ou ses affinités.

Je note que le hasard d'une telle présentation fait succéder les deux seules architectes femmes (ou femmes architectes ?) interviewées : Nathalie Franck et Françoise-Hélène Jourda. Savent-elles que dorénavant l'on dénombre plus d'étudiantes dans les écoles d'architecture en France, que d'étudiants ? Connaissent-elles le nom de la première inscrite, en 1900, à la section « Architecture » aux Beaux-Arts à Paris, Julia Morgan ? Elles ne nous disent rien sur la condition féminine de l'architecte (accès au concours, présence dans la presse, relations avec les entreprises, les bailleurs, les élus, « ambiance » du chantier, etc.), sur l'analyse genrée de ce métier et plus généralement de l'urbanisation... Dois-je en conclure qu'homme ou femme dans cette profession c'est du pareil au même ? Je me souviens du dossier « Féminin » de la revue Urbanisme (n°302, septembre/octobre 1998) dans lequel bon nombre de professionnel(le)s ne voyaient pas où je voulais en venir avec ce thème, persuadé(e)s qu'ils(elles) agissaient d'abord en spécialistes et bien après en tant que femmes ou hommes... Question qui demeure par conséquent ouverte.

Nous apprenons bien d'autres choses passionnantes en lisant ces confidences. Par exemple, et cela peut rassurer bon nombre de lecteurs, la majorité de ces architectes célèbres avoue une scolarité chaotique, parfois laborieuse, peu brillante. Il ne faudrait pas en déduire que le « bon élève » ne pourra pas devenir architecte et que ce dernier doit être impérativement un cancre... Pourtant nul déterminisme en la matière ! J'ai constaté également que la plupart d'entre eux ont bénéficié de l'attention de parents compréhensifs qui les ont plus encouragés que dissuadés à s'inscrire en architecture. Le milieu familial se révèle effectivement décisif pour tout enfant et ce quel que soit le métier qu'il désire effectuer. On ne remplacera jamais ni l'amour parental ni la solidarité familiale et peu importe, d'une certaine manière, la fortune ou le statut social des parents. Si nos onze architectes ont majoritairement des parents « titrés » (de nombreux pères sont

ingénieurs), l'essentiel est autre : dans le plaisir de lire, de voir, de musarder, sans les imbéciles contraintes propres au système sélectif que certains parents affectionnent pour leur progéniture !

Nos architectes, et cela me paraît essentiel pour leur formation et leur compréhension du monde, ont voyagé : Marc Barani a été au Népal, à Kirtipur (il connaît la langue du peuple Newar), Philippe Madec a séjourné aux États-Unis où il a fréquenté le célèbre historien et critique d'architecture Kenneth Frampton, Christian de Portzamparc a vécu à New York après ses études, Maurice Sauzet a habité plusieurs années au Japon, etc. Aucun n'échappe à ces détours civilisationnels et aucun vraiment n'en mesure l'importance. Le voyage et le séjour (je ne dis pas « l'excursion touristique » !) qu'il sous-entend sont irremplaçables. L'épreuve de l'altérité dans la construction de soi n'a pas de prix, ce que l'on ne découvre généralement qu'après coup. Des sons, des ambiances, des odeurs, des lumières, des matériaux, des regards, des sourires, des peurs aussi, imprègnent à jamais notre mémoire et nous puisons régulièrement dans ce vaste grenier à souvenirs pour y attraper la réminiscence d'un paysage, la musique d'un instrument ou le murmure du vent, la texture d'un tissu, l'usure d'un seuil... Qui pourra dire à combien d'heures et d'années de cours laborieux correspondent ces fulgurantes incursions dans ces cultures étrangères ?

Premier conseil : aller ailleurs. Mais cet « ailleurs » n'est pas obligatoirement un pays. Ce peut être jouer d'un instrument de musique (peu ici le mentionne), pratiquer la lecture (Christian de Portzamparc durant son séjour new-yorkais dévore la littérature underground et en rentrant, avant d'exercer, se dote d'une solide culture en sciences humaines et sociales...), s'adonner à la peinture, fréquenter les salles de cinéma...

Second conseil : soyez à l'affût du connaître, ce dernier ne vient que rarement d'un « bon » prof, il résulte d'autres rencontres. À peine la moitié d'entre eux cite un de leurs professeurs comme une « belle rencontre » (Bernard Huet pour l'un, Henri Ciriani pour l'autre) ayant eu une influence sur ce qu'ils sont devenus. Généralement il s'agit d'une connaissance extérieure à la profession, comme la romancière Maryline Desbiolles pour Marc Barani.

À la question concernant les architectes qui les ont marqués, Le Corbusier l'emporte (mais pas de manière unanime) et ceux dont les noms reviennent le plus fréquemment dans ces propos sont Christian de Portzamparc (Frédéric Borel, Roland Castro, etc.) et Jean Nouvel (toutefois Paul Chemetov regrette que la qualité de ses réalisations ne soit pas à la hauteur de la qualité de ses projets). Comme il s'agit ici de destins individuels, aucun de ces récits n'est semblable et les architectes qui ont pu intéresser l'un ne sont pas revendiqués par d'autres. Ainsi Paul Chemetov cite Jean Bossu et Carlo Scarpa, Françoise-Hélène Jourda mentionne Ralph Erskine, Jacques Ripault indique Ahmet Gülgönen et Emilio Duhart, Christian de Portzamparc évoque Eugène Beaudouin, Nathalie Franck s'enthousiasme pour Mies van der Rohe, etc. Un large éventail, avec toutefois des noms attendus et peu d'architectes asiatiques, africains, australiens ou sud-américains (Charles Correa, Rajeev Kathpalia, Anupama Kundoo, Bimal Patel, Peter Zumthor, Tadao Andô, Roger Salmons, Luis Barragan, Oscar Niemeyer, Glenn Murcutt...). Nos architectes n'appartiennent pas aux générations plus jeunes et « globalisées », d'où des références principalement occidentales et « classiques ».

Tous aiment leur métier et avouent le pratiquer avec sérieux et passion, ils s'y donnent en entier. Si certains sont des « militants » de la cause environnementale (Françoise-Hélène Jourda, Philippe Madec...) tous semblent persuadés que l'architecture ne peut dorénavant ignorer les défis écologiques. Pourtant, seule Françoise-Hélène Jourda condamne fermement la tour énergivore... Nos interlocuteurs n'envisagent pas de grande réforme dans la formation au métier d'architecte, alors que la plupart d'entre eux enseignent. Est-ce considérer que la situation, finalement, est satisfaisante ? Il est vrai que de façon récurrente les gouvernants annoncent le rattachement de l'architecture à l'Université. Pourtant, la Direction de l'architecture du ministère de la Culture depuis quelques années n'a plus aucune ambition et tourne en roue libre, dans une indifférence quasi générale.

De même, les liens entre architecture/urbanisme/paysagisme ne sont pas systématiquement pointés comme cruciaux pour le devenir même de ces métiers, dont les contours sont appelés à changer et changent déjà assez vite. En

*quoi l'architecte influe-t-il sur ce qui « travaille » en profondeur la société ? Les normes du logement, qui ont été élaborées il y a plusieurs décennies, sont-elles encore adaptées aux modes de vie, à la forme de la famille, aux rythmes du quotidien urbain, au télé-travail, au vieillissement de ses occupants ? Les évolutions qui affectent le travail (tant administratif que créatif) obligent certainement à repenser les lieux, tout comme celles qui touchent les horaires du quotidien urbain (et là toutes les activités sont visées) invitent à reconfigurer autrement les emplacements des services collectifs (privés et publics). Il en va de même pour la place de la nature dans les lieux publics (c'est-à-dire accessibles à divers publics). Et plus généralement dans la manière de les ménager afin qu'ils deviennent aussi des lieux urbains, diffusant généreusement l'urbanité qu'ils abritent et génèrent... Mais alors à quoi correspondent l'urbanisme, le paysagisme et l'architecture que nos onze confidentes pratiquent ? Au-delà des définitions techniques et juridiques, je dirais que l'urbanisme est la manière démocratique de garantir à chacun, et à tous, la diversité des situations spatio-temporelles ; le paysagisme favorise l'amitié entre la nature et l'humain dans leur co-évolution entremêlée. Quant à l'architecture, j'ai suggéré, il y a plusieurs années, de l'entendre comme l'attente d'une présence. En effet, je frappe à la porte d'un bâtiment et j'attends qu'une voix m'invite, « entrez, vous êtes ici chez vous »... Pour le dire autrement, la question que je pose à chaque fois que je visite la réalisation d'un architecte est la suivante : en quoi ce bâti honore ce qu'il accueille ? Je ne suis pas éloigné de Louis Kahn, qui dans *Silence et lumière* (Éd. du Linteau, 1996), explique que le travail de l'architecte est une offrande à l'Architecture, toutefois je l'exprime d'une façon moins solennelle. Non pas que je désacralise le « travail de l'architecte », disons que je lui confère une dimension d'enchantement, indépendamment d'une mystique des majuscules... Étymologiquement, on le sait, le mot « architecte » vient du latin qui lui-même dérive du terme grec qui associe arché à tektonikos. Ce dernier est le charpentier, le constructeur, c'est lui qui connaît les ficelles de l'art de bâtir. Mais pourquoi arché ? Ce mot possède, selon Jean-Pierre Vernant (*Les Origines de la pensée grecque*, PUF, 1962), au moins trois sens : l'origine, l'autorité et le principe. L'architecte est donc celui qui commence un processus constructif, en*

surveille le chantier et en assure le principe. Tâches exigeantes et délicates... À dire vrai, dans la division technique du travail qui s'impose depuis quelques décennies, rares sont les architectes qui réunissent ces trois fonctions. Le métier d'architecte est pluriel. Les témoignages des onze architectes rassemblés ici l'exposent clairement, des spécialisations s'élaborent et se revendiquent (le logement social, les écoles, les équipements sportifs, etc.) et, au sein d'une agence (dont l'organisation est si peu évoquée par nos architectes), les tâches sont subdivisées au gré des compétences, par exemple. Un collaborateur prendra en charge les fluides, un autre la thermique, un autre les matériaux, etc. Et puis, dans le cadre de certains concours pour des programmes bien précis, l'intervention de l'architecte sera focalisée sur le dessin d'ensemble, sur l'image de la façade, sur la qualité écologique du bâtiment, sur son insertion dans le contexte en question, etc. L'architecte est plusieurs en un ! C'est aussi ce qui confère à ce métier sa part de noblesse.

Nietzsche, dans *Humain, trop humain*, publié en 1878, constate qu'« en général, nous ne comprenons plus l'architecture [...] ». Il précise plus loin : « Dans un monument grec ou chrétien, tout, à l'origine, avait sa signification, et ce dans la perspective d'un ordre supérieur des choses ; cette atmosphère d'inépuisable signification entourait le monument comme un voile magique. » (Gallimard, 1968, § 218) Est-ce exagéré ? Peu importe, admettons que le promeneur ressentait alors un je ne sais quoi face à un temple grec ou une église romane et que dorénavant devant un centre commercial, une médiathèque, un hôpital, une gare, un immeuble, il demeure insensible, prend l'un pour l'autre et ne s'émeut pour aucun. Ce je ne sais quoi aurait-il quitté la culture globalisée ? L'indifférence à la forme, la dé-symbolisation de l'esthétique, l'interchangeabilité des fonctions lamineraient nos jugements et nous accepterions une telle banalisation de l'architecture au point qu'elle s'estomperait dans sa propre « insignification » ? Les propos tenus par les onze architectes questionnés dans cet ouvrage corrigent ce sentiment. Il existe encore des architectes convaincus que l'architecture n'est pas un simple jeu de construction dont les règles seraient dictées par un ordinateur et la réalisation confiée à une escouade de robots. Si l'architecture fait sens tout en

Préface

magnifiant les matériaux utilisés et en stimulant les cinq sens des habitants, si l'urbanisme et le paysagisme contribuent à l'habitabilité de la Terre et à produire de l'en-commun, alors le devenir urbain de l'être ne s'apparentera pas à un cauchemar, mais à l'aurore.

Thierry Paquot

Éditeur de la revue Urbanisme

Introduction

Qu'est-ce qu'un architecte ? Un artiste détenant un savoir de haut niveau ? Un constructeur maîtrisant des techniques et des savoir-faire ? La question taraude la profession depuis l'Antiquité, faisant osciller l'architecte entre la figure du démiurge qui relève des arts libéraux fondés sur la connaissance des lettres et des sciences et la figure de l'artisan et de l'ingénieur qui basent leur savoir sur les arts mécaniques et donc une connaissance pratique du métier.

Le mot même d'architecte fait référence à l'ingénieur antique que les Grecs désignent sous le terme générique d'*architekton*. Sa compétence est très large : il construit aussi bien des bâtiments publics, comme la basilique de Fano en Italie bâtie par Vitruve*, que des machines de guerre. Entrepreneur, maître maçon, charpentier, l'architecte travaille sur le chantier et son savoir est transmis de père en fils. Le prestige appartient alors au sculpteur. L'architecte, lui, doit se contenter d'une place de subalterne. Socialement méprisé, il n'est qu'un simple rouage dans une machine complexe. La conception d'un édifice laisse en fait alors peu de place à son initiative individuelle. La grammaire architecturale se fonde sur une conception modulaire qui respecte des règles dimensionnelles extrêmement codifiées. Pas de plans. Mais quelques

* Les mots signalés par un astérisque renvoient au glossaire en fin d'ouvrage.

schémas sommaires le guident dans son travail. Homme de terrain, il supervise les artisans sur le chantier.

Jusqu'à la Renaissance, le métier est aux mains de travailleurs manuels, des tailleurs de pierre ou des charpentiers. Il reste socialement mal considéré. Si le maître maçon ou le maître charpentier continue de conduire les chantiers comme chez les Grecs, le commanditaire supervise parfois lui-même les travaux et y attache son nom semant le doute sur la paternité de l'œuvre architecturale. Qui conçoit vraiment les édifices, les cathédrales, les églises... ? Faut-il y voir la main d'un moine bâtisseur ou le travail patient d'un artisan fait d'expériences et d'empirisme ? Les historiens n'ont pas de réponse tranchée. Mais il reste que la complexité des réalisations semble imposer la présence d'une personne centrale qui joue le rôle de l'architecte moderne concevant au moins le bâtiment, ne serait-ce qu'à grands traits. Aucun dessin ou plan malheureusement ne peut en témoigner, toute trace écrite ayant disparu.

Le XIII^e siècle est une étape importante dans la constitution du métier d'architecte. Certains maîtres maçons ou charpentiers qui ont la responsabilité de l'édifice se dégagent de plus en plus de leur travail manuel et du chantier. Ces derniers passent plus de temps à établir les devis et à dessiner. Mais, les dessins ne sont toutefois pas encore des plans, on y trouve en particulier ni échelle ni côte. Ce ne sont souvent que des dessins de façades ou de parties du bâtiment. Pour le maître bâtisseur, il s'agit moins de fournir un plan technique détaillé que de donner à voir ses grandes intentions. Le chantier de la cathédrale d'Amiens qui débute en 1220 est emblématique de ce tournant historique impulsé en partie par les nouvelles techniques de construction qui font une place de plus en plus grande à la préfabrication, notamment celle des éléments de structure comme les piliers. Pour les tailler, les artisans s'appuient sur un dessin précis réalisé hors du chantier par le maître

bâtitseur. Ce travail minutieux et chronophage les éloigne du chantier.

C'est la Renaissance qui donne ses lettres de noblesse au métier. L'Italie devient alors pour plusieurs siècles une référence pour les artistes de toute l'Europe. Ils y inventent la perspective. La construction du dôme de la cathédrale Santa Maria dei Fiori à Florence par Filippo Brunelleschi à partir de 1420 marque un tournant décisif pour le métier d'architecte. Le défi technique qu'il représente paraît insurmontable. Pensez : la portée est de 42 m et la hauteur de 84 m. Une gageure à l'époque ! C'est pourquoi le dôme fait l'objet d'un concours, ce qui est alors très rare. Les candidats doivent produire des maquettes et des dessins de la structure de la voûte. Un peintre et sculpteur, Filippo Brunelleschi, propose une solution audacieuse sans échafaudage. Elle est retenue. Le moment de la conception et celui de l'exécution sont ainsi clairement séparés. Et malgré les oppositions au début du chantier des maîtres maçons qui ne supportent pas que Filippo Brunelleschi n'appartienne pas à leur corporation, l'artiste parvient à asseoir son autorité. Le modèle de l'architecte moderne prend ainsi naissance et inspire le reste de l'Europe.

Les architectes français

Comme la Couronne de France fait appel aux architectes italiens pour réaliser les bâtiments royaux, leurs confrères français font le voyage vers l'Italie. Ils développent alors de nouvelles techniques, reprennent ainsi la représentation en perspective des peintres italiens et adoptent des principes de symétrie, de régularité et de proportion. Un véritable corpus de savoirs et de théories architecturales se constitue.

Philibert Delorme, encore jeune architecte, séjourne ainsi longuement à Rome. Devenu surintendant des Bâtiments royaux sous Henri II, il a un rôle de première importance. La plupart des commandes royales lui reviennent. Sa grande expérience le conduit à rédiger

un traité d'architecture qu'il publie en 1567. Il y décrit l'architecte comme un homme qui se construit davantage par l'expérience que par les livres. Il insiste sur sa responsabilité à l'égard de son client, le commanditaire et son pouvoir dans la réalisation du bâtiment. C'est à lui qu'incombe de s'occuper des aspects financiers et de conduire le chantier. S'il n'a pas l'expertise d'un maçon, l'architecte a la hauteur de vue nécessaire et la connaissance des principes fondamentaux pour orchestrer le travail des différents métiers qui interviennent dans la construction d'un bâtiment.

À partir de cette époque, l'architecture se trouve liée aux grandes institutions royales, d'abord l'Administration des bâtiments royaux, puis l'Académie royale d'architecture et enfin l'Académie de France à Rome. L'architecture doit alors représenter la puissance et l'autorité du roi et le divin. C'est donc dans ces enceintes désormais que se constitue le métier d'architecte. Son rôle, sa formation, son pouvoir et ses devoirs, encore mouvants, y sont constamment débattus et sujets de tensions et de conflits. Il revient ainsi à l'Académie royale d'architecture, créée en 1671, d'élaborer une doctrine pour mettre l'architecture au service du pouvoir. Cet objectif passe par la mise en place progressive d'un enseignement. Les jeunes gens intéressés par la discipline sont ainsi conviés à assister aux séances hebdomadaires de l'Académie. L'enseignement se codifie. Aux cours théoriques présentant les grands principes fondateurs de l'architecture, comme les règles en matière de proportion, s'ajoutent des présentations d'édifices qui illustrent la théorie et la pratique du dessin. Les élèves sont invités à travailler sur un projet, à en présenter devant l'Académie leur interprétation avec des dessins de coupes, de plans et de façades. Les grands traits de l'enseignement de l'architecture sont posés. Ils resteront globalement inchangés jusqu'en 1968.

Le XVIII^e siècle voit l'enseignement de l'architecture se développer dans toute la France. Écoles de dessin,

académies des arts, écoles de génie militaire, les initiatives se multiplient pour ouvrir des formations un peu partout. Il y a une volonté de démocratiser la discipline en permettant à d'autres classes sociales d'accéder à son enseignement. Le pouvoir de l'Académie est ébranlé. Même des écoles de dessin de province parviennent à envoyer des élèves à la très prestigieuse et très convoitée Académie de Rome, devenue aujourd'hui villa Médicis*, la consécration suprême. Les premiers grands prix effectuent un séjour de cinq ans à Rome où ils étudient l'architecture antique. L'École des ponts et chaussées de Paris, créée en 1747, promeut également un enseignement d'architecture comme composante de la formation des ingénieurs. Les architectes de l'Académie royale qui sont attachés à leur identité d'artiste et se retrouvent concentrés dans Paris ne s'intéressent qu'aux commandes royales et laissent de fait le terrain libre sur la plupart des constructions aux ingénieurs mieux répartis sur l'ensemble du territoire. Deux visions de la discipline s'opposent, celle largement empirique des architectes artistes et celle rationaliste des ingénieurs. Les arts mécaniques reviennent ainsi dans l'arène. L'École centrale des travaux publics, créée en 1794, et qui deviendra un an plus tard l'École polytechnique, affirme à son tour sa volonté de former des architectes et de faire de la discipline une science proche de la géométrie. La fonction prime et induit la forme. Tout le reste est réduit au rang de pure décoration. Alors que le début du XVIII^e siècle ouvre largement les portes d'accès à la discipline, le début du XIX^e siècle voit ainsi se dessiner un clivage de plus en plus fort entre architecte et ingénieur. Vieille opposition qui ne s'est sans doute jamais véritablement éteinte.

En 1797, l'Institut de France est créé. Il comporte une section Arts, regroupant l'architecture, la peinture et la sculpture. Elle deviendra l'École des beaux-arts. On y enseigne l'histoire de l'art, la géométrie descriptive, les mathématiques, la perspective, la stéréotomie, la science de la coupe des matériaux employés dans la

construction par les tailleurs de pierre ou par les charpentiers pour réaliser des voûtes et des coupoles pour les uns et des charpentes complexes pour les autres et bien sûr la théorie de l'architecture. L'élève travaille également à l'extérieur de l'École dans un atelier sous la direction d'un maître. Il se frotte ainsi à ses camarades plus ou moins anciens dans l'établissement. Jusqu'en 1863, aucun atelier ne dépend en aucune façon des Beaux-Arts, ni physiquement, ni institutionnellement. L'élève suit des programmes que lui confie le maître. La gestion matérielle de l'atelier est l'affaire des élèves. Le maître y passe régulièrement pour corriger leurs travaux. L'innovation n'est pas de mise, les ateliers souffrant d'un conservatisme certain. Et pour réussir, mieux vaut privilégier l'esthétisme que le fonctionnel. Les élèves y préparent également le concours du prix de Rome. Les premiers grands prix deviennent de droit architectes en chef des bâtiments civils et des palais nationaux et par ce fait peuvent accéder aux commandes des administrations. En 1877, les diplômés des Beaux-Arts se regroupent en une association des architectes diplômés par le gouvernement (SADG). L'objectif est d'obtenir la protection du titre d'architecte en réaction notamment à la concurrence que représentent les ingénieurs.

Mais certains architectes, comme Viollet-Le-Duc, voient d'un mauvais œil l'institution d'un diplôme d'architecte décerné par les seuls Beaux-Arts. Le pouvoir de l'établissement y serait trop grand. Viollet-Le-Duc craint que cela ne favorise l'émergence d'une élite de l'architecture qui accaparerait toutes les commandes et laisserait de côté toutes les autres écoles. En 1890, le futur professeur de théorie des Beaux-Arts, Julien Guadet, dénonce le titre officiel et promeut l'idée qu'il appartient aux seuls architectes de définir les règles qui permettent de porter le titre d'architecte. Il rédige un code qui porte son nom sur les devoirs professionnels de l'architecte envers lui-même, ses confrères, ses clients et les entrepreneurs. Il y défend

ENSA de Nantes

6, quai François Mitterrand - BP 16202 - 44262 Nantes cedex 02

Tél. : 02 40 16 01 21 www.nantes.archi.fr

ENSA de Marseille-Luminy

184, avenue de Luminy - Case postale 924 - 13288 Marseille cedex 09

Tél. : 04 91 82 71 00 www.marseille.archi.fr

ENSA de Grenoble

60, avenue de Constantine - BP 2636 - 38036 Grenoble cedex 02

Tél. : 04 76 69 83 00 www.grenoble.archi.fr

ENSA de Lyon

3, rue Maurice-Audin - BP 170 - 69512 Vaulx-en-Velin cedex

Tél. : 04 78 79 50 50 www.lyon.archi.fr

ENSA de Saint-Étienne

1, rue Buisson - BP 94 - 42003 Saint-Étienne cedex 01

Tél. : 04 77 42 35 42 www.st-etienne.archi.fr

Les métiers

Le diplôme d'architecte offre une multitude d'ouverture vers des métiers très différents :

Architecte dans le secteur privé :

- Architecte en agence d'architecture ou d'urbanisme : il assure des missions variées allant de la simple esquisse au suivi de chantier. Il débute sa carrière comme dessinateur-projeteur et travaille ensuite comme chef de projet sur des programmes très différents, de la maison individuelle, à l'équipement public en passant par le projet urbain. Il peut être salarié, associé ou indépendant.

- Architecte spécialisé : des spécialisations sont possibles en scénographie, muséographie, programmation ou Haute Qualité Environnementale.

- Architecte en bureaux d'études ou d'ingénierie.

- Architecte d'intérieur : il intervient dans le champ de l'aménagement et de l'équipement des espaces, des constructions et des vitrines commerciales pour lesquels il exerce des missions de conception.

- Architecte de co-propriétés : les syndicats de copropriété confient aussi la gérance d'immeubles à des architectes spécialisés en maintenance d'immeubles d'habitation.

- Architecte-conseil : praticien du secteur privé qui intervient pour le compte de l'État sur la base de missions ponctuelles de mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de l'urbanisme, de l'architecture, de l'aménagement du territoire et de la politique de la ville.

– Assistant à maîtrise d’ouvrage : il a pour mission d’aider et conseiller le maître d’ouvrage à définir, à piloter et à exploiter un projet. Le maître d’ouvrage restant l’unique décideur.

Architecte dans le secteur public :

– Architecte Urbaniste de l’État (AUE) : fonctionnaire qui contribue à la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire et vise à promouvoir la qualité du cadre de vie. Il est recruté par un concours d’État à l’issue duquel il reçoit une formation d’un an assurée conjointement par l’École nationale des ponts et chaussées et l’École de Chaillot.

– Architecte en chef des monuments historiques (ACMH) : architecte spécialisé dans la restauration d’un édifice ou la mise en valeur d’un site. Il exerce son devoir de conseil et de contrôle pour le compte de l’État. Il est recruté par un concours de l’État.

– Architecte dans les collectivités territoriales : il exerce sa fonction dans les domaines de l’architecture, de l’urbanisme, de l’ingénierie, de l’aménagement rural ou urbain, de l’environnement au sein d’une collectivité territoriale. Il est recruté par concours.

– Architecte-conseiller des Conseils d’architecture, d’urbanisme et de l’environnement (CAUE) : il informe et conseille tous les particuliers et les collectivités et assure la promotion de la qualité de l’architecture et de son environnement du département.

– Enseignant/chercheur : dans les écoles d’architecture (conditions : être titulaire d’un doctorat ou de diplômes jugés équivalents pour l’accès au corps des maîtres-assistants). Le recrutement se fait par concours.

Muséographe :

Aujourd’hui, le métier d’architecte se diversifie et se spécialise de plus en plus. Le muséographe est spécialisé dans l’aménagement des musées. Activité complexe puisque, tout en créant ou rénovant un bâtiment, il doit penser à la présentation des objets exposés dans ce musée. En effet, les peintures ne sont pas présentées au hasard : il faut penser à la lumière, à la hauteur des murs...

Scénographe :

Il en est de même pour le scénographe qui est spécialisé dans l’art de l’organisation de la scène et de l’espace théâtral.